



Dimanche 15 mars 2020

**Aux prêtres, diacres, consacré(e)s,
et tous les fidèles du diocèse de Pontoise**

Hier soir, le Premier Ministre a annoncé des mesures renforcées pour lutter contre le Covid-19.

Les services du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur confirment que, dès aujourd'hui, dimanche 15 mars, aucune célébration publique ne pourra avoir lieu dans les églises, même si ces églises peuvent rester ouvertes.

A partir de lundi 16 mars, et jusqu'à nouvel ordre, les messes de semaine comme les messes dominicales, les baptêmes et les mariages ne pourront donc être célébrés. Seules les obsèques pourront l'être avec moins de 100 personnes, en veillant à maintenir une juste distance entre les participants (un siège sur deux, un banc sur deux). Les réunions doivent être limitées au strict nécessaire.

Le vicaire général, le Père Thierry Butor, ou moi-même vous tiendrons au courant d'éventuelles modifications de ces mesures. Vous trouverez également sur le site du diocèse les informations nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.

Je demande à tous de faire preuve de bon sens et de respecter les consignes données. Il nous faut prendre part aux efforts demandés par les autorités de l'Etat afin de freiner la propagation du coronavirus, protéger les personnes les plus fragiles et permettre aux services de santé de faire face à l'augmentation du nombre de personnes malades.

Je vous invite à faire remonter les bonnes initiatives qui seront prises dans les communautés pour maintenir les liens de la foi, de l'espérance et de la charité.

En ces jours, nous devons prendre particulièrement soin les uns des autres en redoublant d'attention envers nos proches, comme je le demandais déjà dans mon message du vendredi 13 mars.

Je vous assure, en ce temps d'épreuve, de ma prière et de mon affection.

+ Stanislas LALANNE
Evêque de Pontoise
pour le Val-d'Oise